CE CONGE EST DE DROIT

- ✓ Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.
- ✓ MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (page ci-dessous). Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE.
- ✓ Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande à la Rectrice (veillez à ce qu'il le fasse).
- Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage. Passer ce délais votre demande peut-être faite mais votre chef est en droit de la refuser.

Date LIMITE POUR CE STAGE : (1) le 20 Septembre 2023

"A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)

Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

✓ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

(1)SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTOCENSURE, faite tout de même la démarche. Dans ce cas, envoyez, en plus de la voie hiérarchique, une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique".

Me	erci	de	e pré	éveni	r impe	érativ	ement	de	votre	pré	ésence a	À		

inscriptionstagelpcgtfsusud@gmail.com

DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE (1)

Nom:	Prénom:
Qualité	:
Établiss	sement :
	à Mme la Rectrice de l'Académie de Nantes
	S/C de Mme ou M. proviseur-/principal-e
Madam	e la Rectrice,
Confor	mément aux dispositions prévues
• à	l'article 34 (7 ^è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires
• à	l'article 2 de la loi 82.997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat
	ant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un e formation syndicale.
Ce sta	ge se déroulera le :
	Le vendredi 20 octobre 2023
	de 9h00 à 16h 30
	A la FSU de Nantes (Maison des syndicats, 8 place de la gare de l'état,
	44000 NANTES)
Il est or stages 06/01/2	ganisé par la FSU, la CGT et Sud solidaires, organismes agréés figurant sur la liste des centres dont les ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J.O. du 1001).
	Ale
	Signature
(1): A d	léposer au secrétariat de l'établissement ou du service concerné.(Voie hiérarchique)